



STA VIATOR

Conseil Municipal

du mercredi 23 mars 2022

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Présents : DONADEY Pierre, BARRIOS BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, DEBOST Bernard, ARIS Georges, SALTON Gérard, NITART France, ZIZZO François, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, BEUGNIET Pierre, DOTTAIN Laurence, VRIGNON Bertrand, DUNAC Michèle, BRACCO Patrice, ANTHOINE-SAVARY Kathia, SIMON Raphaël, CHIBANI Franck, DORDE Maeva.

Procurations : Mme DUNAC Michèle à M. le Maire, Docteur DONADEY Pierre
Mme SOUMATI Marie-Christine à Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse
Mme ANTHOINE-SAVARY Kathia à M. VALLAURI Jean-Claude
Mme DORDE Maeva à Mme DUQUESNE Céline, Mme NITART France à Mme SABLAYROLLES Rolande
Mme DOTTAIN Laurence à M. DEBOST Bernard, M. BRACCO Patrice à M. ZIZZO François
M. SALTON Gérard à M. LUPOTTO Gérard, M. VRIGNON Bertrand à M. BEUGNIET Pierre

Absent : M. SIMON Raphaël

Secrétaire : Mme BARRIOS BRETON Marie-Thérèse

- 1) Personnel communal : délibération relative à la création d'un emploi aidé
- 2) Comptes administratifs 2021 : eau et assainissement, pompes funèbres
- 3) Comptes de gestion 2021 : eau et assainissement, pompes funèbres
- 4) Délibérations budgétaires : affectations des résultats de fonctionnement
- 5) Budgets 2022 : eau et assainissement, pompes funèbres
Les tarifs communaux de l'eau sont parmi les plus bas du département
- 6) Hameau forestier : Avis d'appel à candidature pour la vente d'un terrain pour aménagements en vue de la création d'emplois artisanaux et/ou industriels : la société AGPI, présentant un projet à même de correspondre au profil recherché, a été retenue
- 7) FIPDR 2022 : Equipement en vidéo protection de la commune et liaison numérique avec la Gendarmerie
- 8) Subvention façades et décors : rue du Borghet et Place Carnot
Modification du règlement : afin d'inciter les propriétaires de la Place Carnot et de la rue Joseph THAON, la subvention est doublée, comme pour les façades donnant sur la rue du Château, par rapport aux autres façades du centre-ville
- 9) Biens vacants sans maître : quartier Pissandrus Parcelle section C n°53, d'une contenance de 1 825 m²
- 10) Offres de concours : quartier Saint Pancrace
- 11) Motion sur la future ligne 5 du tramway : « Le conseil municipal, entend affirmer la prise en compte des besoins légitimes des territoires et habitants de L'Escarène et des communes de nos Vallées de la Communauté de communes du pays des Paillons et du secteur Est de la Métropole, unis dans un même bassin de mobilité et de vie »

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

INFORMATIONS :

Elections présidentielles : les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Elections législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Acquisition du bâtiment de la gare SNCF :

L'acte d'acquisition de ce bâtiment a été signé hier, le mardi 22 mars 2022.

Travaux Col de Nice :

Ces travaux, pris en charge par le département, ont pour but de préserver la sécurité et la tranquillité du voisinage. Création d'un trottoir, chaussée rétrécie et déviée, feu tricolore récompense pour casser la vitesse.

Rétablissement de la chaussée de l'ancienne route de Lucéram :

Durée des travaux : deux mois.

Maison de services au public - 14, rue du Château : Tél : 04 92 00 95 90 : CPAM, CAF, Sécurité sociale, Trésorerie et toutes démarches administratives : du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Le Maire,
Docteur Pierre DONADEY



Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARÈNE

www.escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : mairie@escarene.fr

Fax. 04 93 91 64 01